



Parc naturel régional du Morvan  
Service Environnement  
Affaire suivie par : Camille GUET  
03 86 78 79 36  
[camille.guet@parcdumorvan.org](mailto:camille.guet@parcdumorvan.org)

---

## Compte-rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bocage, forêts, milieux humides du Sud Morvan » FR2601015 Vendredi 28 février 2025 - Moulins-Engilbert

---

### Présents·es :

- Bertrand Barré, *Région BFC*
- Annick Bertrand, *Maire de Lanty*
- Patrice Boulongne, *Animateur Natura 2000, Parc naturel régional du Morvan*
- Pierre Brossard, *conseiller de Moulins-Engilbert*
- Julie D'aguano, *Autun Morvan Ecologie*
- Charles-Edouard de Guillebon, *ONF*
- Michel Dumaret, *Commune de Saint-Léger-de-Fougeret*
- René Duvernoy, *Maire de Préporché*
- Armelle Faure
- Olivier Faure, *Commune de Luzy et Président du COPIL*
- Roger Goulot, *Commune de Saint-Léger-de-Fougeret*
- Camille Guet, *Animatrice Natura 2000, Parc naturel régional du Morvan*
- Sandrine Larrivée, *Office du tourisme Rives du Morvan*
- Clément Legault, *Société d'Histoire Naturelle d'Autun-Observatoire de la faune de Bourgogne*
- Olivier Mouron, *agriculteur Commune de Moulins-Engilbert FDSEA 58*
- Guy Roblin, *Fédération de Chasse de la Nièvre, Association des usagers des sites Natura 2000*
- Maarten Stroes, *Conseiller de Saint-Honoré-les-Bains*
- Hugo Viedma, *Région BFC*

### Excusés·ées :

- Audrey Billoué, *Maire de Vandenesse*
- Christine Dodelin, *Conservatrice de la réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan – PNR du Morvan*
- Céline Julliand, *SNCF Réseau – Direction territoriale Bourgogne Franche-Comté*
- Lydie Klein, *conseillère municipale de Sermages*
- Laurent Paris, *Responsable du Pôle ressources naturelles – PNR du Morvan*
- Johann Pitois, *Délégué général territorial 58 / Vice-président LPO BFC*
- *Commune de Glux-en-Glenne*
- *Direction de RTE GMR*
- *Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre*
- *Chambre d'agriculture de la Nièvre*

La réunion est présidée par Monsieur Olivier Faure, Président du Copil du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan », et animée par les animateurs.rices Natura 2000 : Patrice Boulongne et Camille Guet.

### ***Début de la séance***

Monsieur Olivier Faure ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes à ce Copil et remercie la commune de Moulins-Engilbert de nous accueillir dans la salle des mariages.

M. Faure commence la séance par le premier point, l'approbation du compte-rendu du Copil du 24 Mai 2024, envoyé aux membres par e-mail.

⇒ Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Bertrand Barré présente les actualités régionales et fait un rappel sur l'origine et le but du réseau Natura 2000. Ce sont 118 sites en région Bourgogne-Franche-Comté, ce qui représente environ 14 % du territoire.

### ***Bilan 2024 de l'animation Natura 2000***

(Diaporama 6 à 38 de la présentation)

#### **Diapo 9 et 10 : Formation MAEC**

- Camille Guet présente le travail réalisé sur la formation obligatoire pour les agriculteurs dans le cadre des MAEC.

- Mme D'aguano demande comment se déroule d'une journée type de formation.

⇒ Camille Guet détaille le déroulé des formations sur la mesure système PRA2 réalisées au printemps 2024. La journée est divisée en deux parties : une matinée en salle sur les rappels du cahier des charges des mesures et les intérêts et modalités de gestion de la ripisylve, suivie l'après-midi par du terrain sur la reconnaissance des plantes ciblées par la mesure, les pratiques agricoles et à nouveau un point sur la ripisylve. Les formations de l'automne dernier, centrées sur les mesures concernant les zones humides et les parcelles à forte dynamique d'enrichissement, se déroulaient également en deux temps. La matinée en salle était centrée sur les services écosystémiques rendus par les zones humides et la ripisylve, et l'après-midi sur le terrain permettait d'apprendre à caractériser les zones humides et de discuter des modes de gestion par le pâturage adaptés à ces milieux.

- Mme D'aguano s'interroge sur la mesure « Réouverture de friches » dans la mesure où celles-ci comportent des enjeux de biodiversité.

⇒ Camille Guet explique que ces milieux ont des intérêts pour la biodiversité, toutefois les parcelles ciblées par la MAEC se concentrent sur les prairies et non les fourrés, et plus particulièrement sur les prairies en contexte sensible, comme les clairières forestières, les zones de pentes et d'enrochements, où une fermeture du milieu serait dommageable à tout un cortège d'espèces

- Mme D'aguano demande si les formations parlent de la haie.

⇒ Camille Guet explique que l'entrée utilisée pour les formations est la ripisylve (linéaires d'arbres en bord de cours d'eau), mais que les éléments sur les intérêts de leur maintien et les méthodes d'entretien peuvent être extrapolés aux haies de manière générale.

## **Diapo 20 : Animation territoriale**

- Camille expose le projet d'ENS sur Luzy

- Il est demandé une précision sur ce qu'est un ENS.

⇒ Camille Guet explique que c'est un Espace Naturel Sensible, une politique environnementale des Conseils départementaux. Le département de la Nièvre travaille actuellement à la désignation de nouveaux sites.

## **Diapo 27, 28, 29 et 30 : Suivi du sonneur à ventre jaune**

- Patrice Boulongne présente le cadre général de l'étude. Clément Legoult de la SHNA-OFAB présente les résultats.

- Pierre Brossard demande si les résultats de l'année 2024 veulent dire qu'il y a un déclin de la population.

⇒ Clément Legoult explique que ce sont des résultats bruts pour une année, qui sont liés en partie aux conditions météo. Il faut plusieurs années de suivi pour pouvoir conclure à une diminution, une augmentation ou un maintien de la population.

- Olivier Mouron questionne la fiabilité du protocole, notamment à cause du biais observateur.

⇒ Bertrand Barré et Clément Legoult expliquent que le biais observateur a bien été pris en compte dans la construction du protocole.

- Julie D'Aguano demande si les variations du milieu ou l'usage ou non de pesticides sont pris en compte dans le protocole.

⇒ Clément Legoult explique que les variables liées au milieu sont notés. Olivier Mouron précise qu'il est très peu fait usage de pesticides dans les prairies de pâturage.

- Mme D'aguano demande la définition d'une espèce indicatrice, terme utilisé pour décrire le sonneur à ventre jaune.

⇒ Patrice Boulongne explique qu'il s'agit d'espèces sensibles aux changements de pratiques ou environnementaux, et dont les dynamiques de populations permettent d'identifier si la gestion est adaptée ou non, et s'il est nécessaire de préconiser d'autres outils plus adaptés pour permettre son maintien (MAEC, contrats).

## ***Bilan budgétaire et moyens humains sur 2024***

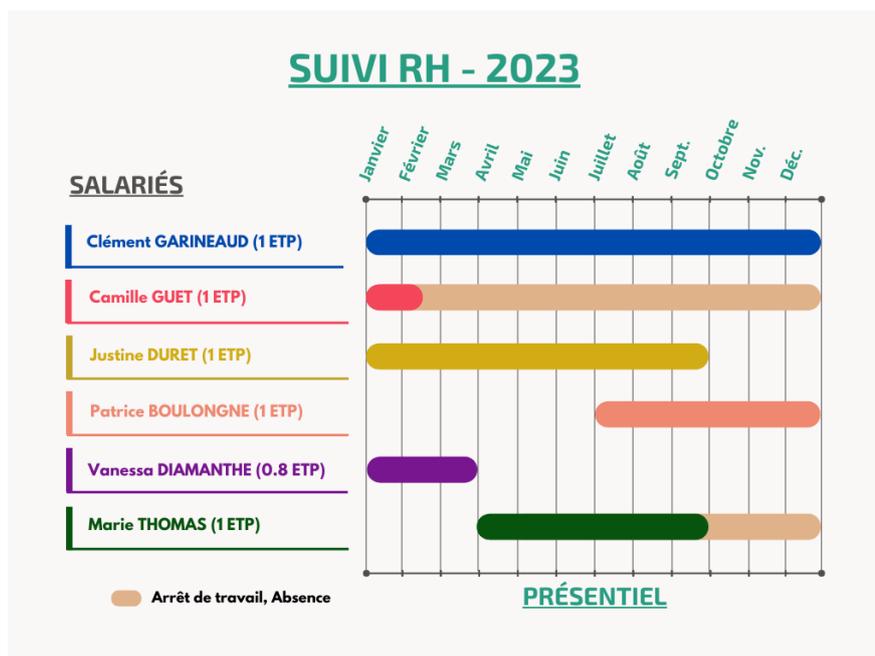
(Diapos 40 à 42)

## **Diapo 41 : Budget 2024 de l'ensemble des sites**

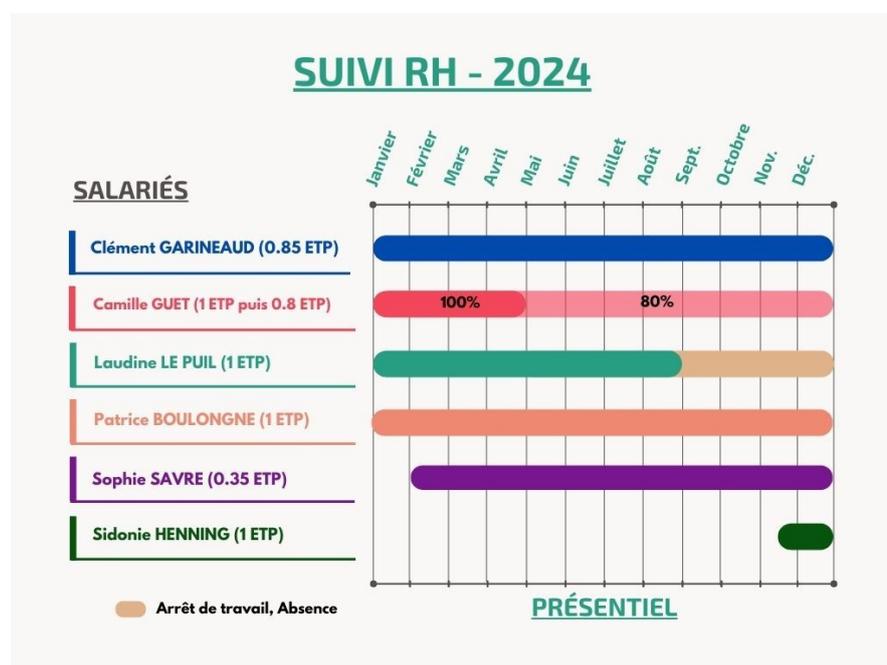
- Julie D'Aguano s'interroge sur l'augmentation conséquente des frais de personnels entre 2023 et 2024.

⇒ Il est rappelé que l'année 2023 était une année particulière du fait des nombreux mouvements de personnel (arrêts maladie, congé maternité, congé parental non remplacé...) qui ont laissé des postes vacants, et donc ont diminué les frais de personnel sur des périodes plus ou moins longues. En 2024 la situation est revenue à la normale et donc, de fait, les frais de personnels ont augmenté.

Le graphique ci-dessous détaille les mouvements de personnel au sein de l'équipe en 2023 pour l'ensemble des sites animés par le Parc :



Le graphique ci-dessous détaille les mouvements de personnel au sein de l'équipe en 2024 pour l'ensemble des sites animés par le Parc:



## Programmation 2025

(Diaporamas 44 à 50)

### Diapo 46 et 47 : Suivi floristique et faunistique des prairies engagées en MAEC

- Patrice Boulongne présente le programme d'évaluation des MAEC avec les prospections de terrain prévues sur la flore des prairies de l'été prochain.

- M. Mouron ajoute que les MAEC ont aussi des enjeux économiques pour les exploitations.  
⇒ Patrice Boulongne précise qu'une enquête socio-économique aura lieu à la fin de la programmation afin de relever la perception des MAEC par les agriculteurs et leur importance dans le fonctionnement de leur exploitation, et ainsi ré-affirmer auprès des services de l'État les enjeux agricoles dans le Morvan et l'importance de poursuivre l'animation des MAEC sur le territoire.

#### **Diapo 48 : Gestion raisonnée du risque parasitaire**

- Camille Guet présente le travail réalisé dans le cadre de la formation sur la gestion raisonnée du risque parasitaire organisée le 21 février 2025 à Chiddes.

- Mme D'aguano demande quels genres de parasites concernent les bovins  
⇒ Camille Guet liste les noms des parasites : douve, strongles, paramphistomes...

Pas de question ou remarque supplémentaire sur la programmation 2025.

#### ***Questions et remarques diverses :***

En l'absence d'autres questions ou remarques, Olivier FAURE remercie les participants du COPIL et clôt la réunion.

Compte-rendu rédigé par Patrice BOULONGNE et Camille GUET le 10 avril 2025.

M. FAURE,  
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

